

**Script**

Contrairement au conditionnel, le subjonctif est un mode spécifique qui soulève des problèmes de conjugaison. Indiquons tout d'abord qu'il ne sera question ici que du subjonctif présent, tout simplement parce que sa présence est obligatoire derrière certains verbes ou certaines tournures verbales.

Les désinences du subjonctif présent sont les mêmes que celles de l'indicatif présent et de l'indicatif imparfait :

Au 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> groupes : « -e », « -es », « -e », « -ions », « -iez », « -ent ».

Au 2<sup>e</sup> groupe : « -isse », « -isses », « -isse », « -issions », « -issiez », « -issent ».

Dans la mesure où il apparaît le plus souvent dans une proposition complétive introduite par « que », il est précédé de « que » par convention :

que je chant-*e*  
que tu chant-*es*  
qu'il chant-*e*  
que nous chant-*ions*  
que vous chant-*iez*  
qu'ils chant-*ent*

Il faut savoir que le subjonctif est obligatoire derrière « douter que », « ordonner que », « vouloir que », « souhaiter que », « craindre que », « vouloir que », « désirer que », « refuser que », « exiger que », « être ravi que », « être triste que », « avoir peur que » et tant d'autres.

D'où : « *je doute qu'il ait compris quoi que ce soit au subjonctif* », « *je veux que tu fasses le nécessaire* », « *nous sommes tristes que vous partiez* ».

Il est également obligatoire après certains verbes impersonnels : « il est important que », « il est nécessaire que », « il est préférable que », « il est essentiel que », « il est impossible que », « il est probable que », « il est juste que », « il est urgent que », « il convient que », etc.

Exemples : « *il est important que tu prennes conscience de tes problèmes* », « *il est nécessaire que vous fassiez un effort* », « *il est préférable que tu partes maintenant* ».

N'oublions pas qu'il est imposé par certaines tournures verbales négatives : « ne pas penser que », « ne pas croire que », « n'être pas certain que », etc. D'où le contraste suivant : « *je pense qu'il est malhonnête [présent indicatif]* » / « *je ne pense qu'il soit malhonnête [présent subjonctif]* ».

Enfin le subjonctif est imposé dans certaines propositions subordonnées. C'est le cas dans les propositions qui expriment le but : « *je fais tout afin que tu ailles mieux* ».

C'est aussi le cas des propositions introduites par « bien que », « quoique » ou « quoi que » : « *Quoi que je fasse, les problèmes demeurent* ».





Script

Ces emplois sont normalement bien connus des locuteurs francophones. Il n'y a guère qu'en situation d'initiation au français qu'un non francophone pourrait dire « *quoi-que je fais* » ou « *afin-que tu vas mieux* ». Ne serait-ce que parce qu'il l'entend tous les jours, un locuteur francophone utilise spontanément le subjonctif.

Mais la situation se complique à l'écrit (voire à l'oral) lorsque la désinence verbale se termine par une voyelle. Autrement dit, nous n'hésitons pas avec les verbes « faire » ou « mettre » : « il faut *que je fasse vite* », « il faut *que tu mettes un manteau* », mais il nous faut réfléchir avec des verbes comme « conclure » ou « rire » : « il faut *que tu conclus* », « il faut *que je rie spontanément* ». On s'interroge sur la conjugaison de ces verbes. Dans ce cas, la confusion avec le présent est fréquente ; soit parce qu'on hésite sur le temps verbal ; soit parce qu'on a oublié la terminaison du subjonctif. Il faut dire que la parenté entre indicatif et subjonctif présent est telle qu'elle ne facilite pas les choses. Il arrive également que cette différence soit uniquement graphique et non sonore. On ne le distingue pas pour le son : « j'acquiers [*présent de l'indicatif*] » / « il faut que j'acquière [*subjonctif*] ». D'où la nécessité de rappeler les règles d'emploi.

Voilà pourquoi il est essentiel de réviser la conjugaison de ce mode pour un certain nombre de verbes. Certains posent d'autant moins de difficulté qu'il y a un changement de radical dans le passage de l'indicatif au subjonctif : « je veux » / « que je veuille », « je peux » / « que je puisse », « je sais » / « que je sache », « je hais » / « que je haïsse », « je vais » / « que j'aïlle », « je vauX » / « que je vaille ». En revanche, d'autres verbes, en raison de leur terminaison, doivent être révisés. C'est le cas en tout premier des auxiliaires « être » et « avoir », mais aussi de verbes fréquents comme « conclure », « créer », « croire », « fuir », « fier », « se méfier », « résoudre », « rire », « vaincre », « convaincre », « voir », mais également de séries des verbes en « -ueillir » (« cueillir », « accueillir », « recueillir »), des verbes en « -aillir » (« défaillir », « tréssaillir »), en « -cevoir » (« apercevoir », « recevoir », « concevoir », etc.), en « -yer » (« envoyer », « essuyer », etc.), sans oublier les verbes en « -indre » (« peindre », « joindre », « craindre ») et en « -dre » (« rendre », « répondre », etc.).

L'oubli le plus fréquent est celui du « i » des désinences de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel : « -ions » et « -iez ».

Il est présent même lorsqu'il n'est pas prononcé : « que vous vous méfiez », « que nous payions », « que vous appréciez », « que nous envoyions », « que vous cueilliez », « que nous assaillions », « que nous fuyions », « que nous voyions ».

Rappelons les deux uniques exceptions : le « i » est exclu des terminaisons de « avoir » (« que nous ayons », « que vous ayez ») et « être » (« que nous soyons », « que vous soyez »).

Pour conclure, rappelons-nous qu'il faut que nous soyons lucides et que nous vainquions les difficultés, et surtout que nous ne les fuyions pas. À cet effet, la consultation du Bescherelle nous sera d'une aide précieuse.

